

Rapport sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2021

Introduction

Le présent rapport de gestion, prévu par l'article 212 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, a pour objet de présenter les comptes financiers du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire pour l'exercice 2021. Il constitue un complément aux documents comptables sociaux et consolidés du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire que sont le compte financier présenté dans la forme requise et l'annexe au bilan et au compte de résultat. La 1^{ère} partie traite des comptes sociaux et la 2^{ème} des comptes consolidés.

I – Comptes sociaux

1 – Présentation synthétique des résultats

Le BI 2021 avait été voté par le Conseil de Surveillance le 20 novembre 2020. Compte tenu des effets de la pandémie liée au Covid-19 qui a continué à avoir d'importantes conséquences sur l'économie portuaire, en particulier sur les activités de raffinage de TotalEnergies à Donges, un BR 2021 a été voté par le Conseil de Surveillance le 4 juin 2021. Une perspective d'atterrissage à fin 2021 a été élaborée sur la base de la situation à fin septembre et des informations disponibles en octobre.

<i>en M€</i>	BI 2021	BR 2021	PA 2021	Réel 2021
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	83,0	74,5	71,8	73,8
Revenus	105,2	99,7	97,7	100,5
Excédent brut d'exploitation	27,3	18,5	12,4	16,9
Résultat net	5,3	-5,0	-8,5	-5,4
Capacité d'autofinancement	25,4	14,8	11,8	16,6
Emplois et ressources				
Emplois	43,3	45,0	35,5	34,2
<i>dont investissements</i>	<i>38,0</i>	<i>39,8</i>	<i>30,0</i>	<i>28,4</i>
Ressources	45,6	39,6	32,3	38,0
Variation du fonds de roulement	2,3	-5,4	-3,2	3,8

L'arrêt momentané de la raffinerie TotalEnergies de Donges en 2021 a impacté le trafic du Grand Port Maritime à hauteur de 9 Mt, représentant 9 M€ de droits de port (comparaison entre le réel et le BI 2021).

2 – Analyse du compte de résultat

en milliers d'euros	2019	2020	2021			
	REEL	REEL	BUDGET INITIAL	BUDGET RECTIFICATIF	PERSPECTIVE D'ATERRISSAGE	REEL
Tonnage (en Mt)	30,7	28,0	31,0	20,0	18,2	19,0
Droits de port	41 539	35 346	39 051	27 680	25 518	27 358
Produits domaniaux	22 218	24 771	26 932	26 568	26 568	26 631
Autres sources de chiffre d'affaires	14 267	12 256	17 030	20 299	19 714	19 843
CHIFFRE D'AFFAIRES	78 024	72 374	83 013	74 547	71 800	73 832
Participation de l'Etat	17 515	17 730	17 600	18 949	18 949	18 783
Production immobilisée	3 915	3 971	4 500	6 100	6 700	7 538
Autres produits *	122	1 075	115	115	266	405
TOTAL DES REVENUS	99 575	95 150	105 228	99 710	97 715	100 557
Achats et services extérieurs- drague Samuel de Champlain	-4 262	-4 800	-7 300	-6 700	-11 300	-9 940
Achats et services extérieurs - hors drague Samuel de Champlain	-18 341	-17 244	-17 700	-21 100	-19 700	-19 463
VALEUR AJOUTEE	76 972	73 107	80 228	71 910	66 715	71 155
Impôts et taxes	-1 613	-1 577	-1 845	-1 845	-2 075	-1 789
Charges de personnel *	-46 545	-48 457	-51 103	-51 600	-52 250	-52 467
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	28 814	23 073	27 280	18 465	12 389	16 898
Dotations aux amortissements nettes des reprises de subventions	-21 012	-21 526	-21 100	-21 100	-21 065	-21 593
Dotations aux provisions nettes de reprises, autres produits et charges	-1 174	-1 345	805	-287	3 238	2 349
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 822	202	6 986	-2 922	-5 438	-2 345
Produits financiers	1 239	1 247	982	601	601	604
Charges financières	-3 599	-3 111	-2 704	-2 704	-3 700	-3 655
RESULTAT FINANCIER	-2 360	-1 864	-1 722	-2 102	-3 099	-3 051
RESULTAT NET	4 462	-1 662	5 264	-5 024	-8 536	-5 396
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	26 940	21 035	25 398	14 834	11 808	16 611

* Impact de l'activité partielle en 2020

2.1 – Chiffre d'affaires et autres revenus

• Trafic

Le trafic du Grand Port Maritime a ainsi évolué depuis 2019 :

en millions de tonnes	2019	2020	2021			
	REEL	REEL	BUDGET INITIAL	BUDGET RECTIFICATIF	PERSPECTIVE D'ATERRISSAGE	REEL
Pétrole brut	7,8	5,9	7,8			
Produits raffinés	5,3	4,7	5,4	3,6	3,6	4,0
GNL	8,6	8,8	8,5	7,2	5,2	5,4
Autres	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	1,1
VRACS LIQUIDES	22,6	20,2	22,6	11,7	9,7	10,4
Céréales	0,7	0,8	0,7	0,5	0,5	0,7
Alimentation du bétail	2,0	2,2	2,2	2,2	2,2	2,0
Charbon	0,3	0,2	0,5	0,6	0,8	0,8
Sable de mer	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4
Autres	1,2	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3
VRACS SOLIDES	5,4	5,5	5,8	5,7	5,9	6,2
Conteneurs	1,8	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Rouliers	0,6	0,4	0,7	0,7	0,7	0,4
Autres	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
MARCHANDISES DIVERSES	2,7	2,3	2,6	2,6	2,6	2,3
TRAFIC	30,7	28,0	31,0	20,0	18,2	19,0

En 2021, le trafic total du port de Nantes Saint-Nazaire s'est élevé à 19 Mt, dont 15,2 Mt à l'import et 3,7 Mt à l'export. L'année a été marquée par l'arrêt des activités de raffinage de TotalEnergies et par les crises sanitaire et économique survenues en 2020.

La part des trafics énergétiques, habituellement aux alentours des deux tiers du total, se situe à 55 % en 2021. Les trafics d'hydrocarbures accusent une baisse de 62 % par rapport à 2020. Les importations de pétrole brut se sont arrêtées en novembre 2020 lors de l'arrêt conjoncturel de la raffinerie TotalEnergies de Donges et n'ont pas repris depuis, entraînant l'arrêt des exportations de produits raffinés. Afin de répondre aux besoins du marché local, le volume de produits raffinés à l'import s'établit à 3,9 Mt.

L'activité du terminal méthanier a été impactée par de fortes tensions sur le marché international du gaz en 2021, liées notamment à la reprise économique dans certains pays, notamment la Chine, et aux conditions climatiques aux États-Unis et en Asie. En 2021 ont été recensées 78 escales de navires méthaniers au terminal Elengy de Montoir de Bretagne, contre 127 l'année précédente. 9 opérations de transbordement y ont été réalisées contre 21 en 2020. Le trafic de GNL s'élève au total à 5,4 Mt en 2021, soit un recul de près de 40 % par rapport à l'an passé.

Les trafics de charbon destinés à l'approvisionnement en combustible de la centrale EDF de Cordemais, très sollicitée depuis l'automne dernier pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en électricité du Grand Ouest, atteignent 0,8 Mt, à comparer à 0,2 Mt en 2020.

Les trafics agroalimentaires accusent une baisse par rapport à 2020, mais retrouvent leur niveau d'avant-crise. Les exportations de céréales terminent l'année à 0,7 Mt et les importations de matière première à destination de l'alimentation animale s'élèvent à 2 Mt, des niveaux identiques à ceux de 2019. La progression observée l'an passé pour l'alimentation animale, qui était liée aux effets du confinement, s'est résorbée.

Les autres vracs solides sont en progression par rapport à 2020. Ils sont portés notamment par les trafics liés à la construction et au recyclage. Le sable de mer augmente de 20 %, le ciment et le clinker de 21 % et la ferraille de recyclage de 33 %.

Le trafic de conteneurs est en recul de 8,7 % et totalise près de 145 000 EVP (Équivalent Vingt Pieds).

Le trafic roulier progresse de 4,4 % par rapport à 2020, mais reste loin de son niveau d'avant-crise. Le nombre de véhicules neufs reste stable avec 109 000 unités et les trafics de remorques se maintiennent également. Conséquence directe de la pandémie, les trafics aéronautiques sont fortement impactés, tout comme en 2020.

Les autres trafics de marchandises diverses, qui présentent par ailleurs de belles perspectives, sont en hausse de 34 %. Une grande partie est liée aux importations de composants industriels dans le cadre de la construction en cours du parc éolien en mer de Saint-Nazaire.

• Droits de port

Les droits de port ont ainsi évolué depuis 2019 :

en millions d'euros	2019	2020	2021			
	REEL	REEL	BUDGET INITIAL	BUDGET RECTIFICATIF	PERSPECTIVE D'ATERRISSAGE	REEL
Pétrole brut	10,7	7,9	10,5			
Produits raffinés	6,7	5,5	6,1	7,3	7,6	7,9
GNL	12,8	11,8	11,5	9,6	6,9	7,7
Autres	2,1	1,7	1,9	1,9	1,9	2,0
VRACS LIQUIDES	32,4	26,9	30,0	18,7	16,4	17,6
Céréales	0,6	0,7	0,6	0,4	0,4	0,7
Alimentation du bétail	2,7	2,6	2,7	2,7	2,7	2,6
Charbon	0,3	0,2	0,4	0,5	0,7	0,9
Sable de mer	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Autres	1,3	1,2	1,2	1,3	1,3	1,4
VRACS SOLIDES	5,3	5,0	5,5	5,5	5,6	6,1
Conteneurs	1,9	1,8	1,7	1,7	1,7	1,9
Rouliers	0,8	0,7	0,9	0,8	0,8	0,5
Autres	0,8	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7
MARCHANDISES DIVERSES	3,5	3,0	3,3	3,2	3,2	3,1
DROITS DE PORT NAVIRES ET MARCHANDISES	41,3	35,0	38,7	27,4	25,2	26,8
Autres	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,5
DROITS DE PORT	41,5	35,3	39,1	27,7	25,5	27,3

Les droits de port avaient été estimés à 27,7 M€ au BR 2021 pour un trafic de 20 Mt, en recul de 8 Mt par rapport au BI 2021 du fait d'un arrêt conjoncturel de la raffinerie de Donges annoncé par la compagnie TotalEnergies le 24 novembre 2020. Si à fin juillet les prévisions de fin d'année étaient en phase avec les trafics réalisés, des échanges avec les services d'Elengy en septembre faisaient état d'incertitudes quant à la perspective d'atterrissage du trafic de GNL, étant donné les évolutions du marché mondial (prix moyen, premium sur l'Asie et utilisation de la route Nord). Pour élaborer la PA 2021 à 18,2 Mt, les données de trafic à fin septembre avaient fait l'objet d'un monitoring par filière et les prévisions pour le dernier trimestre de l'année avaient été réalisées sur la base de l'analyse des filières et d'échanges avec les entreprises de la place portuaire. A 27,4 M€ à la clôture 2021, les droits de port affichent un niveau supérieur de 1,9 M€ par rapport à la PA 2021.

• Produits domaniaux

Les produits domaniaux s'élèvent à 26,6 M€ en 2021, en ligne avec le BR et la PA 2021. La refonte de la politique domaniale engagée en 2020 dans l'objectif de capter une plus grande valeur continue à porter ses fruits : entre 2020 et 2021, les produits domaniaux ont augmenté de 1,8 M€. Cette augmentation s'explique principalement par :

- La mise en œuvre progressive des augmentations de loyers négociées et des mesures appliquées dans le cadre de renouvellements (+ 1 M€).
- Les nouvelles implantations, dont de nouvelles AOT délivrées sur les nouveaux parcs aménagés sur le terminal roulier et à Saint-Nazaire pour la construction de sous-stations électriques des Chantiers de l'Atlantique (+ 0,6 M€).
- L'évolution des indices tarifaires IRL et ICC (+ 0,2 M€).

- **Autres sources de chiffres d'affaires**

Les autres sources de chiffre d'affaires s'élèvent à 19,8 M€ en 2021. Elles incluent les prestations de dragages (8,5 M€), principalement de la drague *Samuel de Champlain* au profit d'autres grands ports maritimes, de maintenance (3,8 M€), de lamanage (1,2 M€) et de sûreté (0,9 M€), la mise à disposition des rampes du terminal roulier (1,1 M€), des formes (1 M€) et des outillages (1,4 M€), ainsi que des services aux navires (0,6 M€).

L'augmentation de ce poste de 7,5 M€ par rapport à 2020 s'explique principalement par :

- Une exploitation à son nominal de la drague *Samuel de Champlain* après plusieurs années de pannes ou d'avaries, ce qui a permis des prestations à d'autres ports plus importantes (+ 5,9 M€).
- La mise en service des outillages dédiés aux opérations d'assemblage du parc éolien offshore de Saint-Nazaire (+ 0,8 M€).
- Des prestations sur les outillages de la filiale Nantes Port Terminal dans le cadre d'un programme de rénovation (+ 0,5 M€).
- L'augmentation des prestations de lamanage (+ 0,4 M€).

L'augmentation de la mise à disposition de la drague *Samuel de Champlain* aux autres ports constitue la principale évolution par rapport au BI 2021.

En synthèse, le chiffre d'affaires du Grand Port Maritime a ainsi évolué depuis 2019 :

en millions d'euros	2019	2020	2021			
	REEL	REEL	BUDGET INITIAL	BUDGET RECTIFICATIF	PERSPECTIVE D'ATERRISSAGE	REEL
Droits de port navires	32,5	28,6	32,0	22,6	20,6	21,5
Droits de port marchandises	8,7	6,5	6,8	4,8	4,6	5,3
Autres	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,6
DROITS DE PORT	41,5	35,3	39,1	27,7	25,5	27,4
PRODUITS DOMANIAUX	22,2	24,8	26,9	26,6	26,6	26,6
Prestations de dragages	3,9	2,7	6,3	8,4	8,9	8,5
Prestations de maintenance	3,0	3,2	2,7	4,0	3,5	3,8
Lamanage	1,0	0,8	1,2	1,2	1,2	1,2
Prestations de sûreté	0,3	0,9	0,4	0,7	0,8	0,9
Mise à disposition des rampes du terminal roulier	1,3	1,0	1,4	1,4	1,2	1,1
Mise à disposition des formes	1,0	1,1	1,2	1,1	1,0	1,0
Mise à disposition des outillages	1,0	0,6	2,0	2,0	1,1	1,4
Services aux navires	0,6	0,5	0,6	0,6	0,7	0,6
Autres	2,1	1,6	1,2	1,0	1,2	1,3
AUTRES SOURCES DE CHIFFRE D'AFFAIRES	14,3	12,3	17,0	20,3	19,7	19,8
CHIFFRE D'AFFAIRES	78,0	72,4	83,0	74,5	71,8	73,8

- **Dotation de l'Etat pour les dépenses d'entretien portuaire**

La dotation de l'Etat pour les dépenses d'entretien portuaire (entretien et exploitation des écluses d'accès, entretien des chenaux d'accès maritimes, de la profondeur des avant-ports et des ouvrages de protection contre la mer) s'est élevée à 18,8 M€ (18,9 M€ au BR et en PA 2021 et 17,7 M€ en 2020) pour compenser la retenue de loyer qui avait été sollicitée auprès du GIE Dragages-Ports au titre des événements intervenus en 2020 dans le cadre de l'exploitation de la drague *Samuel de Champlain* et que le Grand Port Maritime a dû in fine verser au GIE Dragages-Ports (1,3 M€).

- **Fonds de concours et autres subventions**

Les fonds de concours et subventions s'élèvent à 0,4 M€, pour moitié constitués de subventions au titre des contrats d'apprentissage.

- **Production immobilisée**

La production immobilisée, incluant les travaux en régies et les frais d'études et de surveillance des investissements (FESI), s'élève à 7,5 M€ (6,1 M€ au BR 2021 et 6,7 M€ en PA 2021) étant donné les actions

d'optimisation mises en œuvre par le Directoire depuis le début de l'année (5,9 M€ en moyenne en 2016 et 2017 puis 4,2 M€ sur la période de 2018 à 2020). Cette enveloppe représente 26 % des investissements réalisés en 2021, comme en 2018.

2.2 – Charges d'exploitation

• Achats et services extérieurs

Les achats et services extérieurs (ASE) s'élèvent à 29,4 M€ en 2021, ainsi répartis :

- 6,2 M€ d'ASE génèrent des revenus tels que les prestations de maintenance ou la production immobilisée. Leur évolution par rapport à 2020 se traduit par celle des revenus.
- 9,9 M€ d'ASE relatifs à l'exploitation de la drague *Samuel de Champlain* (loyer, carburant, frais de relève des équipages), ce qui représente 1/3 de l'enveloppe. L'année 2021 peut être considérée comme une année d'exploitation normative de l'engin après plusieurs années affectées par des pannes et avaries.
- 13,3 M€ d'ASE de fonctionnement (électricité, assurances, frais commerciaux, formations, maintenance de 1er niveau, etc).

L'augmentation de 4,4 M€ par rapport au BI 2021 (25 M€) s'explique principalement par :

- L'augmentation des revenus générés par les prestations de service et la production immobilisée, qui ont nécessité un recours plus important aux ASE (+ 1,8 M€).
- L'augmentation des ASE relatives à la drague *Samuel de Champlain* (+ 3,5 M€) du fait d'une évolution du loyer de la drague plus élevée que prévue, de l'augmentation du prix des carburants et de la comptabilisation de la part du loyer qui avait fait l'objet d'une retenue en 2020 en ASE en 2021 (se référer au point "Dotation de l'Etat"). Cette dernière charge ayant été appréhendée en "Autres charges" au BR 2021, l'impact de sa comptabilisation en "Achats et services extérieurs" est nul sur le compte de résultat 2021. La provision qui avait été constituée à la clôture 2020 en application du principe de prudence a été reprise.
- Les actions de maîtrise des ASE de fonctionnement mises en œuvre par le Directoire (- 0,8 M€).

La baisse de 1,6 M€ par rapport à la PA 2021 (31 M€) s'explique principalement par une hypothèse d'augmentation du loyer de la drague *Samuel de Champlain* pour tenir compte des coûts réels de maintenance à partir de 2021 qui ne s'est pas concrétisée, les membres du GIE Dragage-Ports n'ayant pas voté favorablement à la résolution qui leur avait été proposée lors de la prochaine assemblée générale qui s'est tenue mi-décembre.

L'augmentation de 7,4 M€ par rapport à l'année 2020 provient principalement des ASE relatifs au l'exploitation de la drague *Samuel de Champlain*, cette dernière ayant supporté en 2020 des arrêts techniques, des périodes de confinement et des avaries conduisant à des suspensions de loyers.

• Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 52,5 M€ en 2021. Elles avaient été estimées à 51,6 M€ au BR 2021 pour tenir compte du réel 2020 et des négociations annuelles obligatoires (NAO) menées au niveau national, qui avaient conduit à une augmentation de 0,9 % à compter du 1^{er} janvier 2021 (une hypothèse de 0,6 % avait été retenue au BI 2021). La PA 2021 à 52,3 M€ tenait compte des indemnités de départ supérieures au niveau initialement prévu (+ 0,2 M€), de recours aux CDD chez les marins plus importants qu'estimés du fait d'un taux d'absentéisme élevé (+ 0,2 M€) et de l'augmentation des heures supplémentaires, principalement chez les marins du fait de l'exploitation de la drague *Samuel de Champlain* (+ 0,2 M€). A noter que l'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire, et que les absences maladies liées au Covid-19 ont conduit à une hausse du recours aux CDD, en particulier chez les marins afin de garantir l'exploitation.

L'évolution par rapport à l'année précédente (48,5 M€ en 2020) s'explique principalement par :

- Le dispositif d'activité partielle mis en place en 2020 dans le contexte de crise sanitaire, les indemnités versées à ce titre n'étant pas soumises à charges sociales (+ 1,7 M€).
- L'augmentation de l'effectif moyen payé de 22 agents en 2021 (+ 1,5 M€) :
 - + 16,5 ETP CDI Terrestres liés à l'effet report des créations d'emploi 2020 liés à l'internalisation de certaines activités (échafaudages, supervision du domaine), au développement de l'activité sur le site de Saint-Nazaire dans le cadre des travaux liés au Parc

éolien de Saint-Nazaire, et aux remplacements anticipés de salariés ayant quitté physiquement l'entreprise en amont dans le cadre de la mobilisation de leur compte épargne temps avant un départ en retraite effectif.

- + 4 ETP CDD Terrestres liés principalement à des absences liées à la situation sanitaire ayant eu pour conséquence des retards de chantiers nécessitant un renfort ponctuel et à l'arrêt technique de la drague *Samuel de Champlain* nécessitant un renfort des effectifs compte tenu du cahier des charges de travaux réalisés en interne.
- + 1,5 ETP CDD Marins liés à des besoins de remplacement de salariés absents en raison de la situation sanitaire.
- L'évolution des mesures générales en lien avec les négociations annuelles obligatoires (+ 0,4 M€) et le mécanisme de glissement-vieillesse-technicité (+ 0,3 M€).

L'effectif moyen payé est de 612 en 2021, composé de 563 CDI et de 49 CDD, dont 21 chez les marins (590 en 2020). A cet effectif, s'ajoutent 23 alternants, contrats d'insertion et emplois passerelles dans l'objectif de contribuer à l'emploi des jeunes dans le contexte de crise sanitaire.

2.3 - Autres composantes du résultat

• Impôts et taxes

Les impôts et taxes, qui s'élèvent à 1,8 M€ en 2021 (1,6 M€ en 2020), comprennent en particulier la taxe foncière, les taxes assises sur les salaires et la participation à la formation professionnelle continue et à l'effort de construction.

• Dotations aux amortissements des immobilisations nettes de reprises de subventions

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 27,1 M€ en 2021 (26,7 M€ au BR et 26,1 M€ en PA 2021). Elles incluent les effets de la réévaluation des immobilisations corporelles qui a été réalisée en application de la loi PACTE (8,6 M€).

Les subventions intégrées au résultat au même rythme que l'amortissement des immobilisations cofinancées s'élèvent à 5,5 M€.

• Dotations aux provisions nettes de reprises, autres produits et autres charges

Ces autres composantes du résultat d'exploitation affichent un résultat de 2,3 M€ en 2021.

Le Grand Port Maritime avait fait l'objet en 2016 d'un contrôle de l'URSSAF sur l'application de la législation sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires au titre des exercices 2013 à 2015. Le montant total du redressement, majorations et intérêts de retard inclus, s'était élevé à 1 M€, décaissé début 2017. Le Grand Port Maritime avait contesté la majorité des chefs de redressement (principalement l'assujettissement des fonctionnaires détachés aux cotisations d'assurance chômage et au régime général de cotisations sociales). Par jugement du 25 juin, le tribunal judiciaire de Nantes a fait droit à toutes les demandes du Grand Port Maritime. L'URSSAF, qui n'a pas fait appel de ce jugement, a versé 0,7 M€ au Grand Port Maritime en 2021. Un produit de 0,7 M€ a été enregistré en conséquence dans les comptes 2021. La provision pour risques de 0,4 M€ qui avait été comptabilisée à la clôture 2020 au titre des années 2019 et 2020 a fait l'objet d'une reprise à la clôture 2021 du fait du jugement rendu. En application du principe de prudence, ces produits n'avaient pas été appréhendés dans le BR 2021. Ils avaient été pris en compte dans la PA 2021. A la lumière du jugement rendu, les services du Grand Port Maritime attendent de savoir quelle sera la position de l'URSSAF au titre de la contestation des mêmes chefs de redressement suite à un contrôle qui était intervenu pour les exercices 2016 à 2018.

Le 24 juillet 2020, le cargo *Harbour First* a heurté le pont basculant à Saint-Nazaire. Fin 2021, un accord a été trouvé avec les parties adverses suite à une expertise qui a eu lieu au cours des mois précédents. En conséquence, un produit de 0,5 M€ correspondant à l'indemnisation des préjudices subis par le Grand Port Maritime a été enregistré dans les comptes 2021 (0,5 M€ en PA 2021).

Le Grand Port Maritime a reçu du tribunal de grande instance de Nantes cinq avis de recours de la part des ayants-droits d'agents au titre de demande de reconnaissance de faute inexcusable de l'employeur suite à des maladies professionnelles. Le Grand Port Maritime a fait appel de trois jugements défavorables rendus en avril 2021, octobre 2021 et janvier 2022. Deux autres audiences sont prévues en mars. Sur la base de ces jugements, la provision au titre de ces recours est passée de 0,5 M€ à 1,1 M€.

Les travaux engagés début 2021 avec les services de la Direction Régionales des Finances Publiques dans l'objectif de dénouer la provision de 1,5 M€ constituée à fin 2020 au titre de la taxe foncière se poursuivent. Sur la base des premières conclusions de ces travaux, la provision, qui a fait l'objet d'une reprise de 0,1 M€ correspondant aux dégrèvements accordés à ce jour et d'une dotation de 0,3 M€ correspondant aux rôles reçus au titre de 2021, s'élève à 1,8 M€ à la clôture 2021. Les travaux se poursuivent en 2022.

Une vérification de comptabilité portant sur la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020 a débuté en octobre 2021. Elle est conduite par la Direction des vérifications nationales et internationales ("DVNI"). Le Grand Port Maritime a reçu à ce titre en décembre 2021 une proposition de rectification pour la période de l'exercice clos en 2018. L'administration fiscale propose un rappel au titre de la taxe d'apprentissage et de la contribution supplémentaire à l'apprentissage, auquel s'appliqueraient des majorations de 100 % et des intérêts de retard (0,6 M€). Le Grand Port Maritime a fermement contesté cette proposition de rectification pour les motifs suivants : une divergence d'interprétation portant sur la notion de fait générateur de la taxe et de la contribution supplémentaire (année de versement des salaires versus date d'exigibilité de la créance fiscale) et l'affirmation selon laquelle les grands ports maritimes étaient assujettis à l'impôt sur les sociétés avant le 1^{er} janvier 2018. En conséquence, aucune provision n'a été constituée au titre de cette proposition de rectification à la clôture 2021. Les rappels prononcés dans le cadre des opérations de vérifications de nombreux grands ports maritimes ont fait l'objet d'une saisine par les tutelles, la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer et la Direction du Budget, en janvier 2022 auprès des services centraux de la DGFIP et de la Direction de la DVNI. Cette demande est en cours d'analyse.

• **Résultat financier**

Le résultat financier s'élève à - 3,1 M€ en 2021.

Les produits financiers (0,6 M€) sont principalement liés aux dividendes perçus de la Société Française Donges Metz (SFDM) (0,5 M€) et aux produits générés par les crédits-vendeurs (0,1 M€). Les termes de la dérogation de trésorerie ont conduit à ne pas bénéficier de produits de placement, comme en 2021.

Les charges financières (3,7 M€) sont essentiellement composées des intérêts sur emprunts (2,1 M€) et de la dépréciation relative à la filiale Nantes Port Terminal sur la base de son déficit en 2021 (0,7 M€). Prenant en compte l'hypothèse d'une évolution des modalités d'exploitation des outillages des sites portuaires de Nantes suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2021 et l'utilisation par Nantes Port Terminal de sa trésorerie pour réaliser le programme d'investissements relatif à ses outillages, une dépréciation complémentaire du compte-courant de Nantes Port Terminal a été comptabilisée en 2021 (0,9 M€), ramenant la valeur nette comptable du compte-courant à zéro. Il est précisé qu'un arrêté du 15 décembre 2021 autorise le Grand Port Maritime à exploiter les outillages des sites portuaires de Nantes, hors terminal céréalier de Roche Maurice, par l'intermédiaire de sa filiale Nantes Port Terminal jusqu'au 31 décembre 2022.

• **Impôt sur les sociétés**

Les reprises comptables de subventions octroyées avant le 1^{er} janvier 2018, qui s'élèvent à 5,4 M€ en 2021, ont été déduites pour déterminer le résultat fiscal, en application de la position retenue par la Direction de la Législation Fiscale en juin 2020.

Après prises en compte de réintégrations et déductions en application de la législation fiscale en vigueur, le résultat fiscal est déficitaire de près de 10 M€ en 2021. Aucune charge d'impôt sur les sociétés n'a par conséquent été comptabilisée. Les reports déficitaires tenant compte de ce résultat fiscal s'élèvent à 18 M€.

Le résultat de l'année 2021 du GIE Dragages-Ports n'étant pas connu à ce jour, aucun retraitement n'a pu être opéré pour la détermination du résultat fiscal du Grand Port Maritime. Cette information sera intégrée dans la liasse fiscale qui devra être déposée en mai.

3 – Analyse du bilan

En milliers d'euros

ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 038	7 740	1 298	1 210
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 089 581	614 411	475 170	474 151
Terrains	77 579		77 579	77 867
Constructions	910 211	555 825	354 386	357 776
Installations techniques, matériel et outillage	70 694	50 973	19 721	12 050
Autres immobilisations corporelles	8 523	7 613	910	747
Immobilisations en cours	22574		22 574	25 712
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 117	2 544	3 573	4 641
Filiales et participations	2 737	2 544	193	193
Autres immobilisations financières	3 380		3 380	4 448
ACTIF IMMOBILISE (I)	1 104 736	624 695	480 041	480 003
STOCKS ET EN COURS	1 899	1 213	686	755
CREANCES	30 847	7 109	23 738	20 212
Créances clients et comptes rattachés	11 349	409	10 940	6 140
Créances diverses	19 498	6 700	12 798	14 072
ACTIF CIRCULANT (II)	32 745	8 321	24 424	20 968
TRESORERIE (III)	32 845		32 845	31 735
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 170 326	633 016	537 310	532 706

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Financement de l'actif par l'Etat	125 020	122 796
Ecart de réévaluation 1976	4 982	4 982
Ecart de réévaluation 2017	151 624	160 199
Réserves facultatives	73 362	64 787
Report à nouveau	-14 904	-13 342
Résultat net de l'exercice	-5 396	-1 662
Financement de l'actif autre tiers	76 785	74 910
FONDS PROPRES (I)	411 473	412 769
Provisions pour risques	3 062	2 572
Provisions pour charges	23 647	25 437
PROVISIONS POUR RISQUES et CHARGES (II)	26 709	28 009
Emprunts auprès des établissements de crédit	65 817	61 047
Dettes financières diverses	92	117
DETTES FINANCIERES (III)	65 909	61 164
Dettes sur achats ou prestations de services et comptes rattachés	9 805	5 159
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 594	7 919
Dettes fiscales et sociales	16 243	14 274
Dettes diverses	3 577	3 410
DETTES NON FINANCIERES (IV)	33 219	30 762
TRESORERIE PASSIVE		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	537 310	532 706

3.1 - Actif

• Actif immobilisé

L'actif brut s'établit à 1 098 619 K€, contre 1 071 506 K€ en 2020, soit une augmentation 27 113 K€.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Par grande rubrique, l'évolution entre 2020 et 2021 a été la suivante :

<i>en K€</i>	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	9 038	8 446
Terrains	77 579	77 867
Constructions	910 211	890 683
Installations techniques, matériel et outillage	70 694	60 532
Autres immobilisations corporelles	8 523	8 266
Immobilisations en cours	22 574	25 712
Total brut	1 098 619	1 071 506
Amortissements et dépréciations	622 151	596 144
Total net	476 468	475 362

Le Grand Port Maritime a investi 28,4 millions d'euros en 2021 pour maintenir son outil industriel, l'adapter aux besoins des industriels et développer de nouveaux services. 2021 a ainsi marqué la première année d'engagement de la programmation pluriannuelle 2021-2030, qui accompagne le changement de modèle de Nantes Saint-Nazaire Port.

Les opérations réalisées concernent notamment l'aménagement des plateformes industrielles et logistiques *Plug&Play* de Montoir de Bretagne et la construction des premiers entrepôts métallo-textiles, la préparation de l'augmentation de capacité du poste à liquides de Montoir de Bretagne et l'amélioration des capacités d'accueil de l'avant-port de Saint-Nazaire et de Donges.

Le programme d'investissement de 28,4 M€ (38 M€ au BI 2021, 40 M€ au BR 2021 et 30 M€ en PA 2021) se répartit comme suit :

- Opérations génériques de maintien en état du patrimoine : 6,8 M€ (7 M€ au BR et en PA 2021).
- Opérations individualisées de gros entretien du patrimoine : 8,4 M€ (10 M€ au BR et 9,5 M€ en PA 2021).
- Opérations de développement : 13,2 M€ (22,8 M€ au BR et 13,5 M€ en PA 2021).

Les opérations ont été engagées conformément au BR 2021, à l'exception de l'aménagement d'une parcelle *Plug&Play* sur la plateforme logistique Est de Montoir de Bretagne, qui était conditionné à un accord client (1 M€). Par ailleurs, deux événements intervenus au 2^{ième} semestre ont eu une incidence sur le niveau des investissements de 2021 :

- La livraison d'entrepôts à Montoir de Bretagne a été décalée en 2022, conduisant à reporter le paiement de 4,2 M€.
- L'entreprise titulaire du marché de travaux pour l'augmentation des capacités du poste à liquides de Montoir de Bretagne a rencontré des difficultés dans l'approvisionnement des pieux. En effet, son sous-traitant basé en Asie n'a pas été en capacité de livrer les pieux comme prévu en septembre et octobre, compte-tenu des effets de la crise sanitaire. Les travaux maritimes ne débiteront donc qu'en 2022, conduisant à reporter 3,3 M€.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées de titres détenus dans le capital de plusieurs sociétés et par le solde de crédits-vendeurs.

Filiales et participations

<i>en K€</i>	Capital	Quote-part du capital détenu	Dividendes distribués en 2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Filiales et participations					
Nantes Port Terminal (NPT)	2 544	100 %		0	0
GIE DRAGAGES PORTS (parts d'intérêt)	37 976	11,88 %		183	183
AGIF +	50	20 %	8	10	10
Autres titres immobilisés					
SFDM	152	4,95 %	470	7	7
Suardiaz Atlantica	3	0,25 %		0	0
Valeur nette comptable				200	200

S'agissant des filiales, le Grand Port Maritime est actionnaire unique de la filiale Nantes Port Terminal (NPT).

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, de transport et du logement en date du 19 décembre 2011, le Grand Port Maritime avait été autorisé à exploiter les outillages des sites portuaires de Nantes hors terminal céréaliers de Roche Maurice, par l'intermédiaire d'une filiale, et pour une durée de 5 ans. Par arrêté du 28 décembre 2016, le Grand Port Maritime a été autorisé à exploiter ces mêmes sites par l'intermédiaire d'une filiale et pour une durée de trois ans. Un nouvel arrêté du 16 avril 2021 a prolongé l'autorisation d'exploitation jusqu'au 31 décembre 2021. Un nouvel arrêté du 15 décembre 2021 a prolongé l'exploitation jusqu'au 31 décembre 2022.

L'exercice comptable 2021 de NPT s'est traduit par un déficit de 736 K€.

Dans les comptes du Grand Port Maritime, compte tenu de l'incertitude liée au recouvrement de la créance que constitue le compte courant, ce dernier a été déprécié en totalité.

La valeur nette comptable des titres est nulle à la clôture de l'exercice 2021, ainsi que la valeur nette comptable du compte-courant.

Crédits vendeurs

Les actes de cession des outillages du terminal charbonnier, du terminal multivrac 1 à 3 et du terminal à marchandises diverses et conteneurs prévoyaient des modalités de règlement par crédit vendeur.

Leur situation au 31 décembre 2021 est la suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	Montant	Durée	Taux	Remboursement en 2021	Solde au 31/12/2021
- Terminal Charbonnier	3 000	10 ans	3 %	172	0
- Terminal Multivrac 1 à 3	3 600	10 ans	3 %	207	0
- Terminal Marchandises diverses et Conteneurs	9 455	15 ans	3,25 %	677	3 332
Total	16 055			1 056	3 332

Autres immobilisations financières

Il s'agit de prêts accordés au personnel. En 2021, il a été accordé 21 K€ de prêts. En contrepartie, 34 K€ de prêts ont été remboursés. L'encours au 31 décembre 2021 est de 34 K€.

· **Actif circulant et trésorerie**

Stocks et en cours de production

Les stocks sont constitués de pièces détachées et de fabrications en cours. Une provision est constituée chaque année en fonction de l'ancienneté des produits stockés, considérant que, plus le temps de stockage est élevé, plus la valeur du produit stocké diminue.

<i>en milliers d'euros</i>	Solde au 31/12/2020	Entrées	Sorties	Solde au 31/12/2021
Pièces détachées et matières diverses	1 801	5		1 806
Fabrications en cours	131		38	93
Provision pour dépréciation des stocks	- 1 177	- 35		- 1 212
Total	755			686

Créances d'exploitation

Le tableau ci-dessous fait le point des principales créances du Grand Port Maritime à l'égard de ses clients, de l'Etat et des tiers divers :

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2021	31/12/2020
Clients	7 746	6 458
Produits à recevoir (dont subventions)	8 672	6 197
Provision pour clients douteux	- 409	-317
Etat	6 015	4 718
Avances en compte-courant	6 700	6 180
Provision sur compte-courant	- 6 700	-5 120
Subventions d'investissement	1 669	353
Diverses créances	36	1 742
Total	23 729	20 210

Les créances clients sont en augmentation de 20 % en raison du retard de paiement de clients importants comme TGO ou le GIE Dragage-Ports.

Les produits à recevoir augmentent de 40 % en raison de la comptabilisation sur ce poste de tous les produits non comptabilisés au 31 décembre et de subventions d'investissement à recevoir plus importantes qu'en 2020. La créance vis-à-vis de l'Etat concerne la TVA due par l'Etat au Grand Port Maritime. Elle est à comparer à la TVA collectée qui est due par l'établissement (1 552 K€).

Disponibilités

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2021	31/12/2020
Banques	4 483	2 992
Trésor Public	28 362	28 743
	32 845	31 735

Le Grand Port Maritime dispose d'une dérogation au dépôt de ses fonds au Trésor Public accordée par le Ministère des finances, qui lui permet de détenir un compte bancaire dans 3 établissements. Toutefois, en application de cette dérogation, les fonds disponibles doivent être transférés régulièrement sur le compte ouvert à la DRFIP de Nantes.

3.2 – Passif

• **Fonds propres**

Les fonds propres sont constitués des éléments suivants :

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2021	31/12/2020
Réserves	73 362	64 787
Ecart de réévaluation	156 606	165 181
Report à nouveau	- 14 904	- 13 242
Résultat de l'exercice	- 5 395	- 1 662
Financements de l'Etat	125 020	122 796
Subventions d'investissement	76 785	74 910
Provisions	26 709	28 009
Total	438 183	440 779

Les subventions enregistrées au nom de l'Etat en 2021 se sont élevées à 3 733 K€, auxquelles il faut soustraire les reprises au résultat opérées au même rythme que l'amortissement des biens financés (1 378 K€) et les sorties des subventions consécutives à la sortie des actifs correspondant (131 K€).

Pareillement, les subventions d'investissement des partenaires autres que l'Etat (Conseil régional, Conseil départemental, Nantes Métropole, CARENE, etc.) ont été enregistrées pour 6 029 K€, desquelles il faut déduire les reprises au résultat opérées au même rythme que l'amortissement des biens financés (3 981 K€) et les subventions nettes reprises suite à cession des biens (173 K€).

Sur la base de la programmation des investissements et de la mobilisation par l'Etat et la Région des Pays de la Loire de respectivement 9 M€ et 8 M€ dans le cadre du plan de relance pour financer cinq programmes d'opérations, dans l'objectif d'accompagner la transition écologique et énergétique du Grand Port Maritime, l'enveloppe de cofinancements avait été revue à la hausse à 13,7 M€ au BR 2021. Le Département et Saint-Nazaire Agglomération ont annoncé par la suite qu'ils mobiliseraient respectivement 4 M€ et 1,3 M€ au titre du plan de relance. Les co-financements, qui s'élèvent à 10 M€ en 2021, représentent 35 % du programme d'investissements.

Les co-financement portent principalement sur les opérations suivantes en 2021 :

- Aménagement des plateformes industrielles et logistiques *Plug&Play* de Montoir de Bretagne (4,3 M€).
- Augmentation de capacité d'accueil du poste à liquides de Montoir de Bretagne (2,1 M€).
- Hub logistique de Saint-Nazaire (1 M€).
- Développement du pôle industriel de Montoir de Bretagne (0,9 M€).
- Aménagement de l'avant-port de Saint-Nazaire (0,6 M€).

L'écart de réévaluation a diminué de 8 575 K€ correspondant à la réalisation des écarts transférés au cours de l'exercice au compte de réserves.

La variation du report à nouveau est dû à l'affectation du résultat déficitaire de 2020 (1 662 K€).

• **Provisions pour risques et charges**

La variation des provisions pour risques et charges est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour litiges	3 062	2 573
Provisions pour indemnités de départ en retraite	6 617	5 863
Cessations anticipées d'activités au titre de l'amiante	2 192	2 085
Médailles du travail	754	758
Engagements sociaux personnels détachés au GMOP	2 790	3 622
Accord local du 28 mai 2010 – congés fin de carrière	174	1 036
Indemnité Compensatrice de Personnel	0	113
Cessations anticipées au titre de la pénibilité	11 121	10 611
Autres provisions pour charges	0	1 349
Total	26 709	28 009

Les principales variations des provisions de l'exercice sont :

<i>en milliers d'euros</i>	
Recours au titre de demande de reconnaissance de faute inexcusable de l'employeur	+ 580
Indemnités de départ en retraite	+ 754
Droits futurs au titre de la pénibilité	+ 510
Litige taxes foncières	+ 275
Cessation anticipée au titre de l'amiante	+ 107
Loyer Samuel de Champlain 4 ^{ème} trim. 2020	- 1 349
Congé de fin de carrière	- 862
Engagements sociaux personnels détachés au GMOP	- 832
Contentieux URSSAF	- 401

• Dettes

Dettes financières

Afin de financer ses futurs projets stratégiques, et compte tenu de sa capacité de remboursement (capacité d'auto-financement de 1,2 au début de l'exercice 2021) et du contexte favorable des conditions de marché, l'établissement a contracté un emprunt de 10 M€ avec la BNP, au taux d'intérêt de 0,25 fixe sur une période de 10 ans. Avec ce nouvel emprunt, la capacité d'auto-financement s'établit à 1,8 à la clôture de l'exercice.

Au titre de l'exercice, les remboursements d'emprunt se sont élevés à 5 230 K€, amenant le capital total à rembourser à 65 817 K€ au 31/12/2021.

Dettes non financières

La situation des dettes d'exploitation est la suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs	13 400	13 077
Personnel	7 283	6 804
Sécurité sociale et organismes sociaux	5 708	5 408
Rabais et ristournes accordées	2 888	1 693
TVA collectée	2 885	1 579
Dettes fiscales diverses	366	483
Dettes diverses	689	1 718
Total	33 219	30 762

Les dettes progressent de 7 %, principalement en raison de l'augmentation des engagements sociaux et des charges afférentes relatifs aux congés non pris et aux jours épargnés sur les comptes épargne temps. Pareillement, les dettes relatives aux ristournes accordées aux clients en raison de l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de ces derniers progressent de 70 %.

3 – Tableau des emplois et ressources

EMPLOIS		RESSOURCES	
Investissements	28,4	Capacité d'autofinancement	16,6
Remboursement des emprunts	5,2	Subventions	9,8
Autres emplois	0,6	Nouveaux emprunts	10,0
		Remboursement des crédits-vendeurs	1,1
Augmentation du fonds de roulement	3,8	Autres ressources	0,6
TOTAL	38,0	TOTAL	38,0

A fin décembre 2021, le niveau de fonds de roulement est de 32,3 M€, en hausse de 3,8 M€ par rapport à 2020.

II – Comptes consolidés

Périmètre de consolidation

Les entités consolidées au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Tête de groupe : Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire

Siège social : 18 quai Ernest Renaud 44000 NANTES

Filiale : SAS NANTES PORT TERMINAL au capital de 2.544.019 €

Siège social : 18 quai Ernest Renaud 44000 NANTES

RCS NANTES B 533.467.544

La filiale Nantes Port Terminal (NPT), détenue à 100 % par le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, a été créée fin 2011 pour exploiter les outillages des sites portuaires de Nantes hors terminal céréalier de Roche Maurice, par l'intermédiaire d'une filiale et pour une durée de 5 ans. Un arrêté du 28 décembre 2016 a autorisé le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire à exploiter ces outillages par l'intermédiaire d'une filiale et pour une durée de 3 ans. Un nouvel arrêté du 16 avril 2021 prolonge l'autorisation d'exploitation jusqu'au 31 décembre 2021. Un nouvel arrêté du 15 décembre 2021 a prolongé l'exploitation jusqu'au 31 décembre 2022.

La méthode de consolidation retenue est l'intégration globale.

La date retenue pour l'établissement des comptes consolidés est le 31 décembre 2021, date à laquelle les entités du groupe arrêtent leurs comptes sociaux.

Résultats

L'entité consolidée dégage un résultat net déficitaire de 4,6 M€.

Compte de résultat

<i>en K€</i>	2021	2020
Chiffre d'affaires	74 912	73 472
Autres produits d'exploitation	39 421	34 266
Charges d'exploitation	117 509	108 264
Résultat d'exploitation	- 3176	- 526
Produits financiers	604	1 073
Charges financières	2 074	2 319
Résultat financier	- 1 470	-1 246
Produits exceptionnels	95	110
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel	95	110
Impôts sur les sociétés		
Total des produits	115 032	108 921
Total des charges	119 583	110 583
Résultat consolidé	- 4 551	-1 662

Bilan

En milliers d'euros

ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 038	7 740	1 298	1 210
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 092 259	616 508	475 751	474 179
Terrains	77 579		77 579	77 867
Constructions	910 212	555 825	354 387	357 776
Installations techniques, matériel et outillage industriel	72 762	53 034	19 728	12 059
Autres	8 565	7 649	916	758
En cours	23 141		23 141	25 720
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 573		3 573	4 641
Participations	193		193	193
Autres immobilisations financières	3 380		3 380	4 448
ACTIF IMMOBILISE (I)	1 104 869	624 248	480 622	480 030
STOCKS ET EN COURS	1 899	1 213	686	755
CREANCES	23 622	408	23 214	19 394
Créances clients et comptes rattachés	10 732	408	10 324	6 407
Créances diverses	12 890		12 890	12 986
TRESORERIE	33 871		33 871	32 883
ACTIF CIRCULANT (II)	59 392	1 621	57 771	53 032
TOTAL GENERAL (I+II)	1 164 261	625 869	538 392	533 062

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Financement de l'actif par l'Etat	125 020	122 796
Ecart de réévaluation	156 606	165 181
Réserves facultatives	73 360	64 787
Report à nouveau	- 14 904	-13 242
Résultat net de l'exercice	- 4 551	-1 662
Financement de l'actif autres tiers	76 785	74 910
FONDS PROPRES (I)	412 316	412 769
Provisions pour risques	3 062	2 573
Provisions pour charges	23 647	25 437
PROVISIONS POUR RISQUES et CHARGES (II)	26 709	27 716
Emprunts auprès des établissements de crédit	65 817	66 196
Dettes financières diverses	92	117
Dettes sur achats ou prestations de services et comptes rattachés	9 570	5 525
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 174	3 081
Dettes fiscales et sociales	16 244	14 275
Autres dettes	3 471	3 400
DETTES (III)	99 368	92 283
TOTAL GENERAL (I + II + III)	538 393	533 062